



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

## Tarn

Castres, le 12 avril 2016

Monsieur Thierry Carcenac  
Président du Conseil Départemental du Tarn  
35 Lices Georges Pompidou  
81000 Albi

Monsieur le Président,

Lors de notre rencontre en février 2015, vous aviez conditionné la redistribution des terres agricoles destinées au barrage de Sivens à la signature du protocole financier entre l'Etat et le département.

Ce protocole a été signé le 24 décembre 2015. Pourtant, près de quatre mois plus tard, les agriculteurs concernés ne sont toujours pas informés de la possible utilisation de ce foncier.

Nous souhaitons vous rencontrer afin d'aborder avec vous ce problème et notamment du cas de Mr Pierre Lacoste qui travaille sur une ferme de taille moyenne (40 ha) et qui a perdu l'usage de 7 ha depuis août 2014.

Pour notre syndicat agricole, priver un agriculteur de son outil de travail n'est pas acceptable.

A l'occasion de l'occupation du centre-ville d'Albi par la FDSEA le 14 mars 2016, vous avez déclaré : « La détresse des éleveurs est profonde, la situation des exploitations agricoles, notamment les plus petites, est grave ». Vous avez également souligné que « Plus que jamais aujourd'hui, chacun doit prendre ses responsabilités pour sauver notre agriculture ».

En tant que Président du Conseil départemental, nous vous demandons donc de prendre vos responsabilités en apportant une solution équitable aux éleveurs lésés par le projet de barrage de Sivens dont vous étiez maître d'ouvrage. C'est à cette condition que notre syndicat pourra continuer à s'investir dans le projet de territoire du bassin versant du Tescou.

Dans l'attente de votre proposition de rencontre, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le porte-Parole  
Christophe CURVALE